



GROUP	3	4	12	FUNGICIDES
GROUP	4			INSECTICIDE



HELIX is a liquid seed treatment for use on canola and mustard for early season protection against flea beetles, seed-borne blackleg, seed-borne *Alternaria* and the seedling disease complex (damping-off, seedling blight, seed rot and root rot) caused by *Pythium* spp, *Fusarium* spp and *Rhizoctonia* spp.

This product is for use in areas where low to moderate early season flea beetle pressure is expected.

Canola fields should be monitored on a regular basis after emergence. Field scouting will determine if a foliar insecticide application is warranted.

This seed has been treated with HELIX which contains the insecticide (thiamethoxam) and the fungicides (difenoconazole, metalaxyl-M and fludioxonil). Wear long-sleeve shirt, long pants, and chemical-resistant gloves when handling treated seed. Do not use for food, feed or oil processing. Store away from food and feed.

© HELIX is a registered trademark of a Syngenta group company



REGISTRATION NO: 26637
PEST CONTROL PRODUCTS ACT



EPA Reg. No. 100-973

142389

front



GROUPES	3	4	12	FONGICIDES
GROUPE	4			INSECTICIDE



HELIX est un traitement de semences liquide destiné à l'emploi dans le canola et la moutarde pour la protection en début de saison contre les altises, la jambe noire transmise par les semences, *Alternaria* transmis par les semences, ainsi que les maladies des plantules (fonte des semis, pourriture des semences et pourridié des racines) causées par *Pythium* spp., *Fusarium* spp. et *Rhizoctonia* spp.

Ce produit est destiné à l'utilisation dans les secteurs où l'on s'attend à une pression faible ou modérée des altises en début de saison.

Les champs de canola doivent être inspectés régulièrement avant la levée de la culture. Le dépistage aux champs permet de déterminer si l'application d'un fongicide foliaire est nécessaire.

Ces semences ont été traitées avec le traitement de semences liquide HELIX, qui contient un insecticide (thiaméthoxam) et des fongicides (difénoconazole, métalaxyl-M et fludioxonil). Porter une chemise à manches longues, un pantalon, ainsi que des gants résistants aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées. Ne pas utiliser comme nourriture de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

© HELIX est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta



N° D'HOMOLOGATION : 26637
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



EPA Reg. No. 100-973

back